



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVEYRON

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°12-2017-029

PUBLIÉ LE 21 FÉVRIER 2017

# Sommaire

## Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-025 - Annexes à l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac. (9 pages)

Page 3

12-2017-02-10-024 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac. (3 pages)

Page 13

Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-025

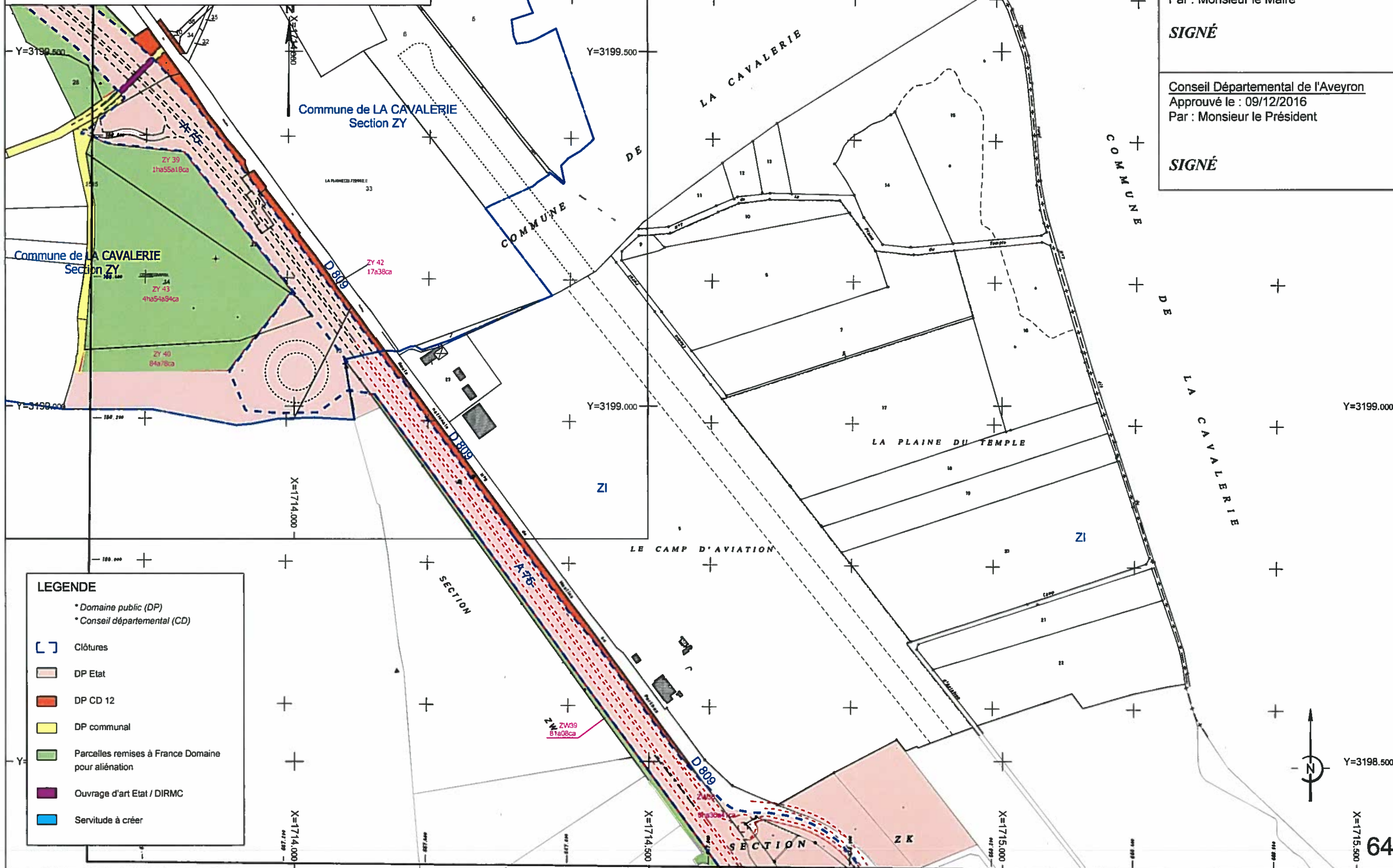
Annexes à l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac.

Commune de L'Hospitalet du Larzac  
Approuvé le : 08/03/2016  
Par : Monsieur le Maire

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Approuvé le : 09/12/2016  
Par : Monsieur le Président

SIGNÉ



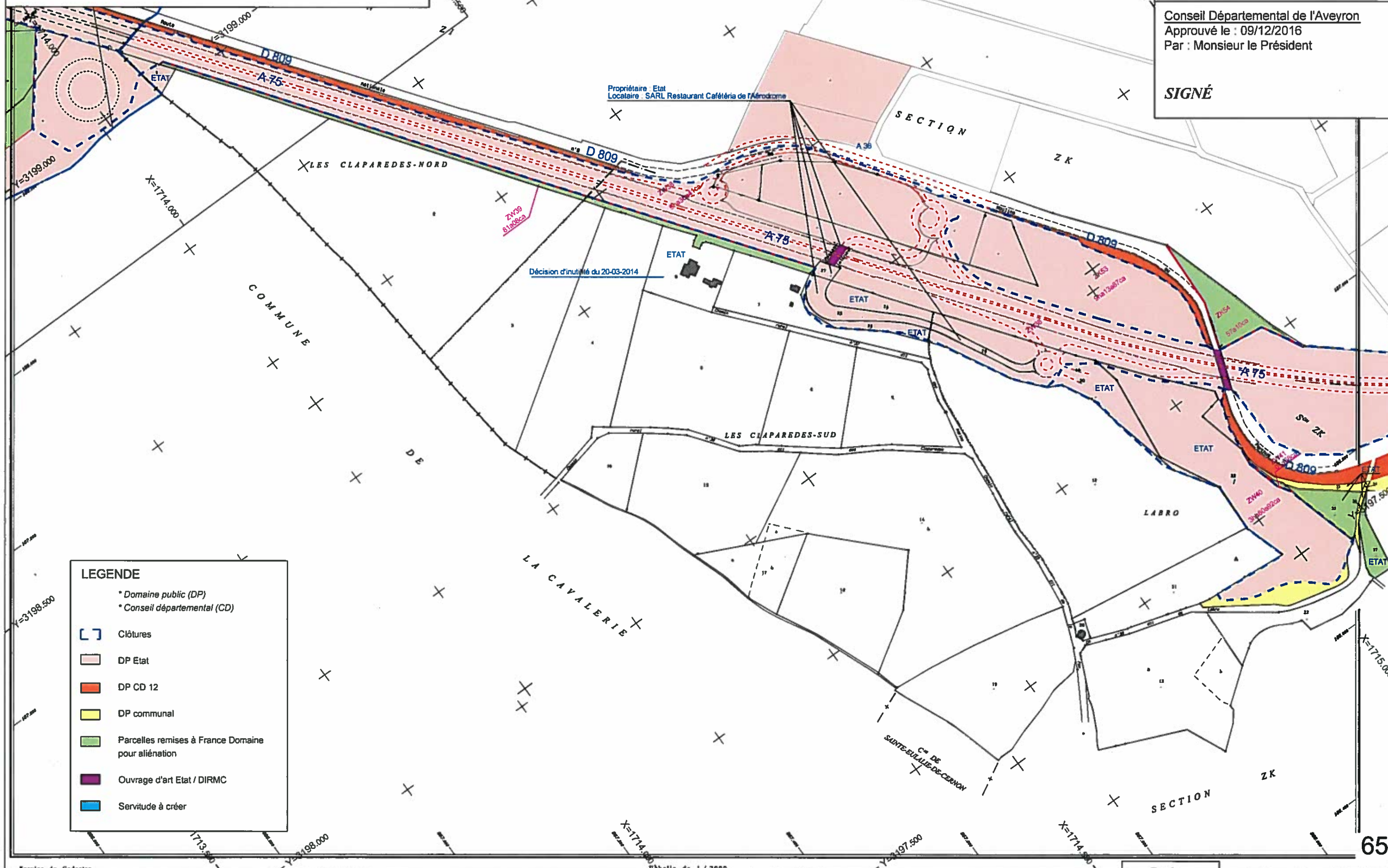
**LEGENDE**

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)
- [ ] Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer



SIGNÉ

SIGNÉ



**LEGENDE**

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)
- [ ] Clôtures
- [ ] DP Etat
- [ ] DP CD 12
- [ ] DP communal
- [ ] Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- [ ] Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- [ ] Servitude à créer

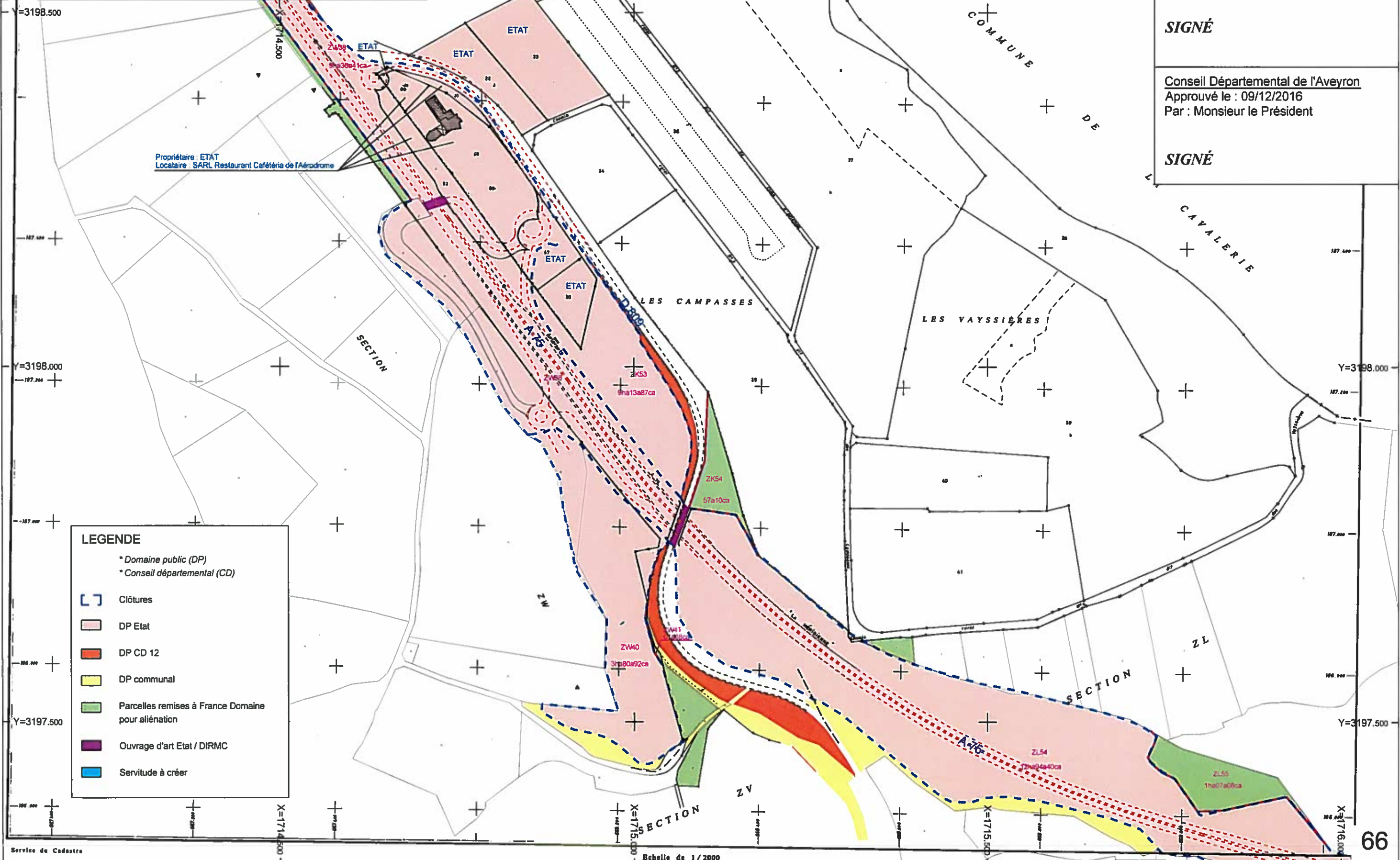


Commune de L'Hospitalet du Larzac  
Approuvé le : 08/03/2016  
Par : Monsieur le Maire

**SIGNÉ**

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Approuvé le : 09/12/2016  
Par : Monsieur le Président

**SIGNÉ**



**LEGENDE**

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)
- [ ] Clôtures
- [ ] DP Etat
- [ ] DP CD 12
- [ ] DP communal
- [ ] Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- [ ] Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- [ ] Servitude à créer

Préfecture Aveyron - 12-2017-02-10-025 - Annexes à l'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009 relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertouirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac

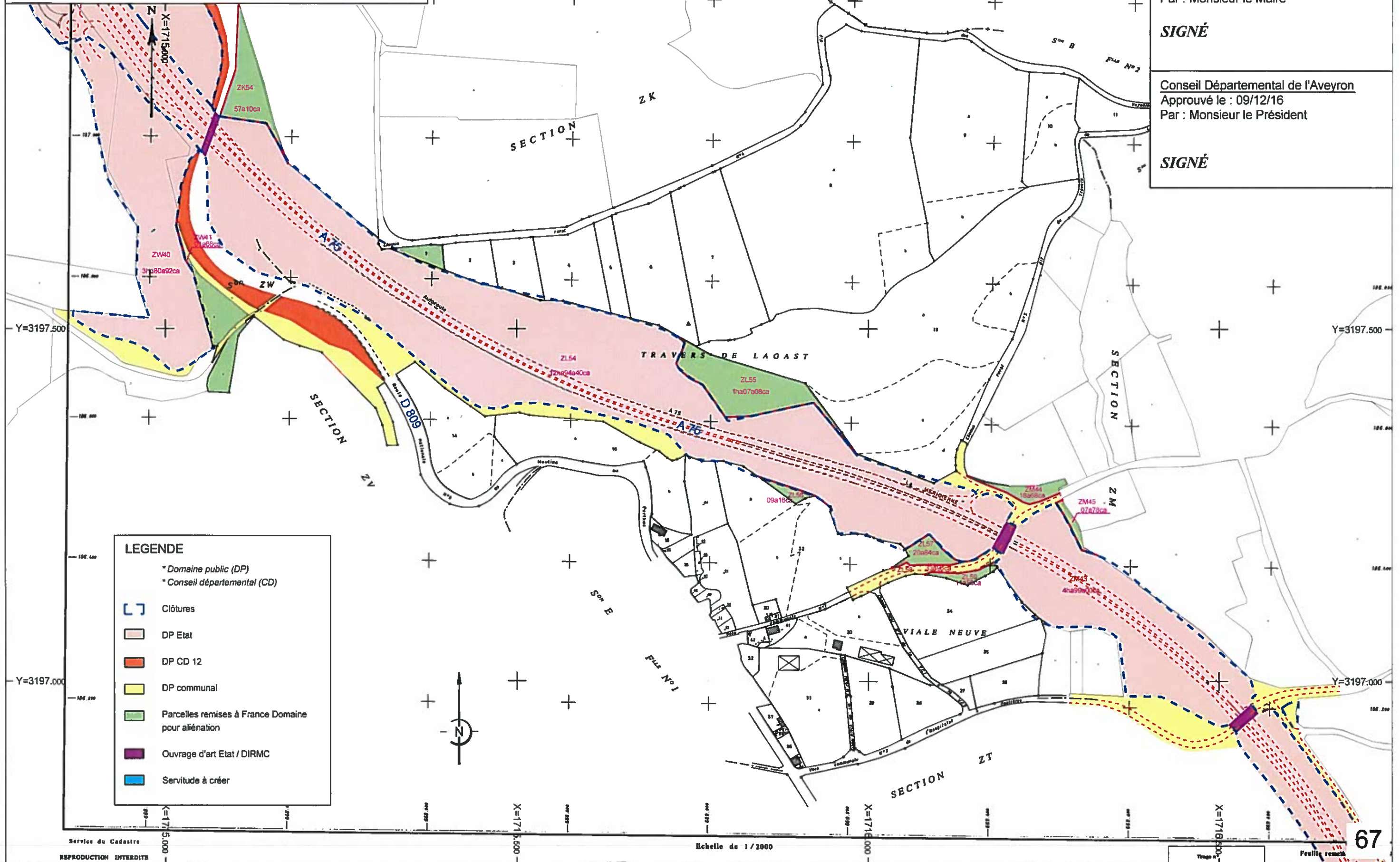


Commune de L'Hospitalet du Larzac  
Approuvé le : 08/03/2016  
Par : Monsieur le Maire

**SIGNÉ**

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Approuvé le : 09/12/16  
Par : Monsieur le Président

**SIGNÉ**



**LEGENDE**

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)
- [ ] Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer

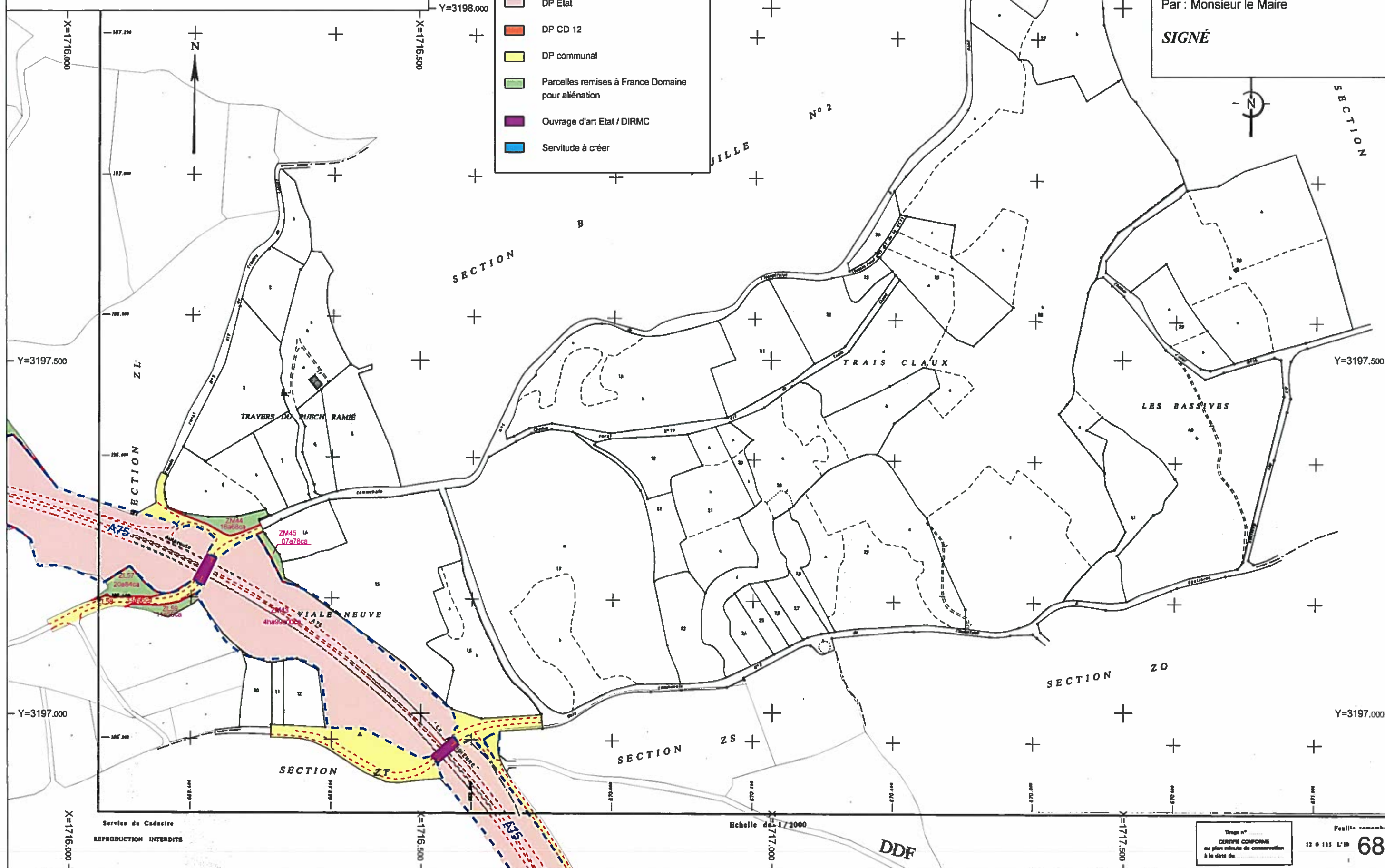
Service du Cadastre  
REPRODUCTION INTERDITE

Echelle de 1/2000

LEGENDE

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)

[ ]	Clôtures
[ ]	DP Etat
[ ]	DP CD 12
[ ]	DP communal
[ ]	Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
[ ]	Ouvrage d'art Etat / DIRMC
[ ]	Servitude à créer



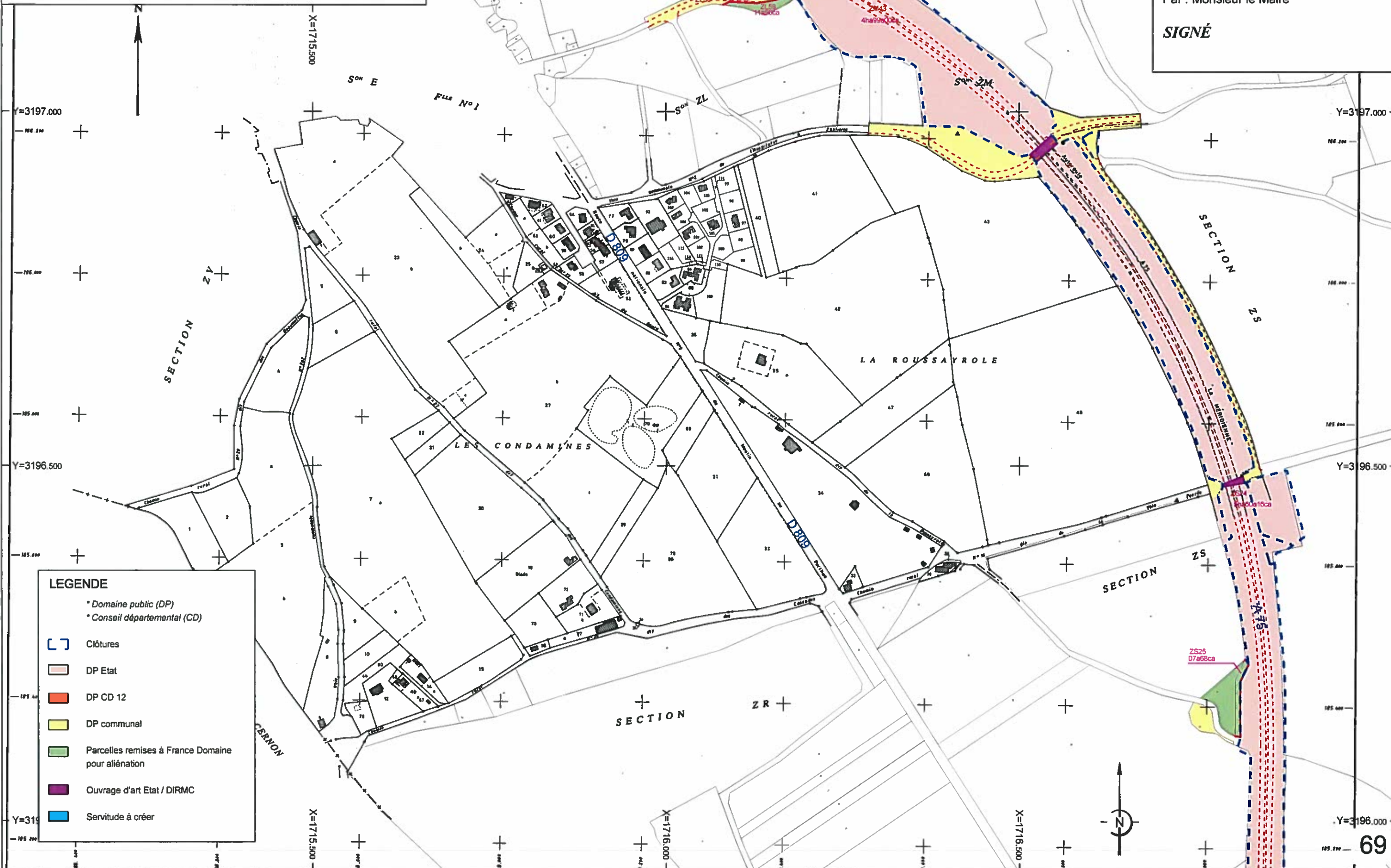
Service du Cadastre  
REPRODUCTION INTERDITE

Echelle de 1/5000

Trigo n°  
CERTIFIÉ CONFORME  
au plan minute de conservation  
à la date du








Feuille cadastrale  
12 0 115 L'16  
68



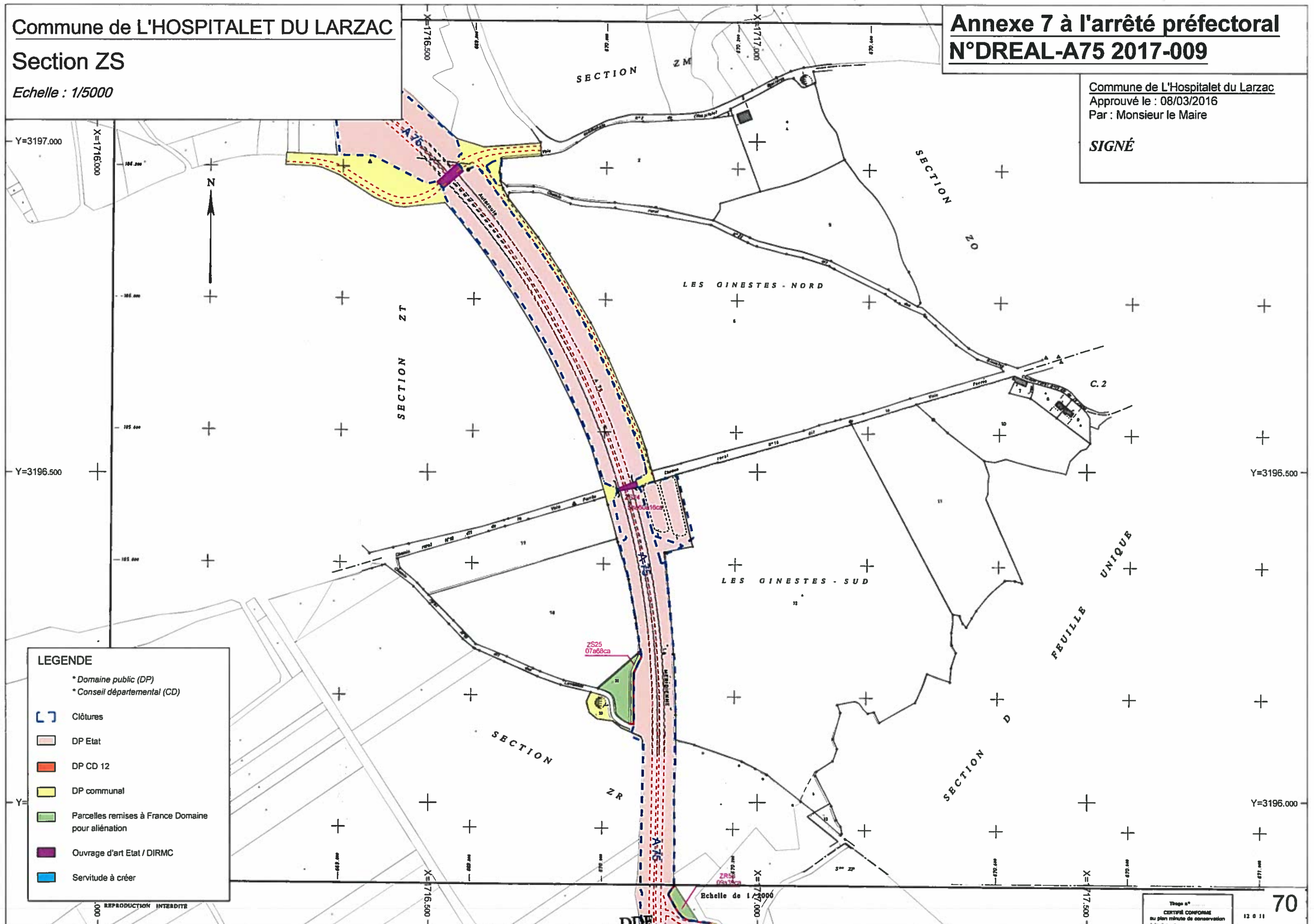


**LEGENDE**

\* Domaine public (DP)  
\* Conseil départemental (CD)

-  Clôtures
-  DP Etat
-  DP CD 12
-  DP communal
-  Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
-  Ouvrage d'art Etat / DIRMC
-  Servitude à créer





**LEGENDE**

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)
- Clôtures
- DP Etat
- DP CD 12
- DP communal
- Parcelles remises à France Domaine pour aliénation
- Ouvrage d'art Etat / DIRMC
- Servitude à créer



Section ZR

Echelle : 1/5000

Commune de L'Hospitalet du Larzac  
Approuvé le : 08/03/2016  
Par : Monsieur le Maire

SIGNÉ

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Approuvé le : 08/12/2016  
Par : Monsieur le Président

SIGNÉ

LEGENDE

- \* Domaine public (DP)
- \* Conseil départemental (CD)

Clôtures

DP Etat

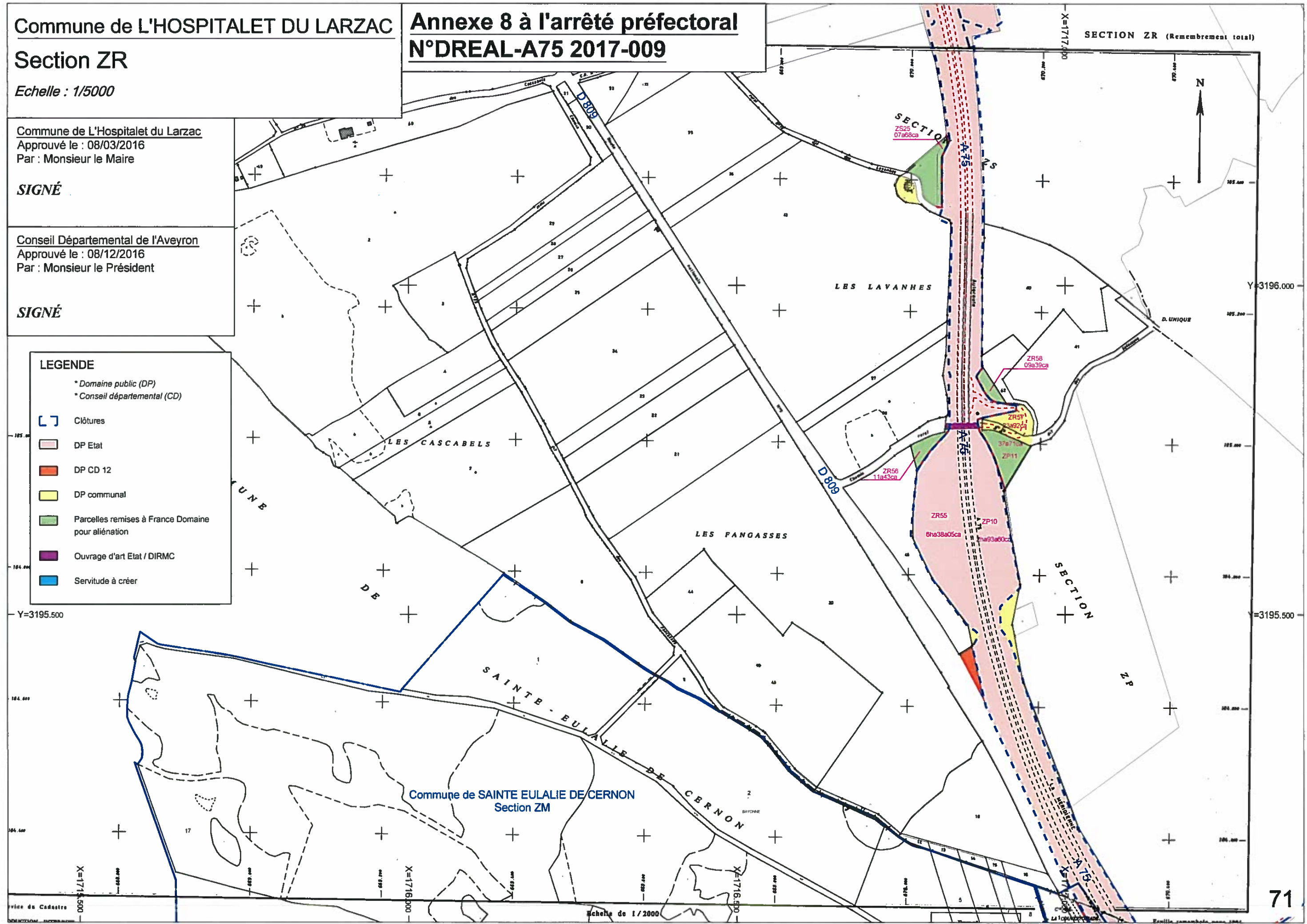
DP CD 12

DP communal

Parcelles remises à France Domaine  
pour aliénation

Ouvrage d'art Etat / DIRMC

Servitude à créer

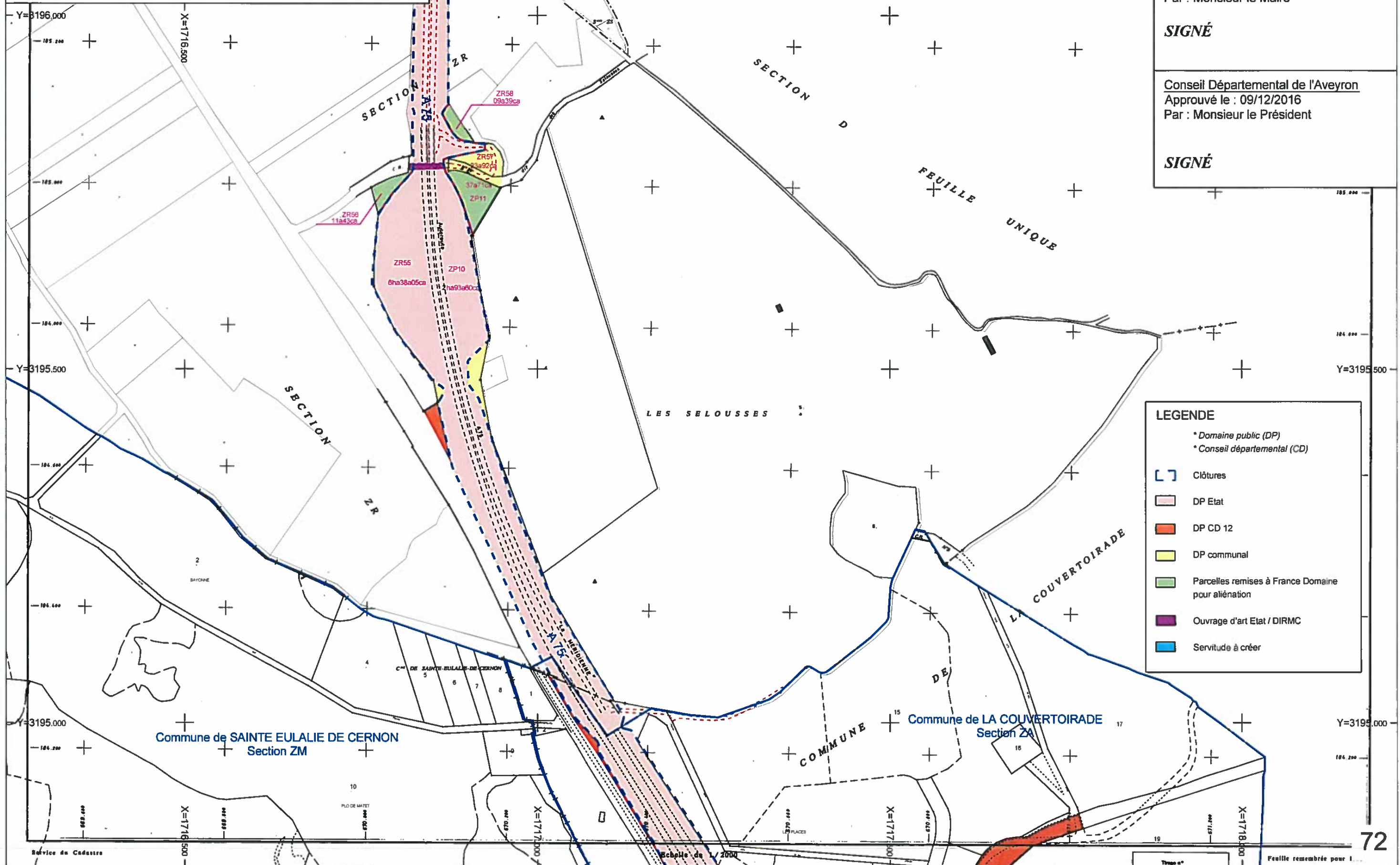


Commune de L'Hospitalet du Larzac  
Approuvé le : 08/03/2016  
Par : Monsieur le Maire

**SIGNÉ**

Conseil Départemental de l'Aveyron  
Approuvé le : 09/12/2016  
Par : Monsieur le Président

**SIGNÉ**





Préfecture Aveyron

12-2017-02-10-024

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009**  
relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le  
département de l'Aveyron suite à la réalisation des travaux  
de construction de la section autoroutière A75 « La  
Mériidienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de  
Campagnac à  
La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public  
sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac.

PRÉFET DE L'AVEYRON

Direction Régionale de  
l'Environnement, de  
l'Aménagement et du  
Logement de la région  
Occitanie

Direction Transports  
Département MOA  
Division Toulouse  
Pôle foncier

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° : DREAL - A75 2017-009  
relatif aux opérations de domanialité de l'A75 dans le département de  
l'Aveyron

Suite à la réalisation des travaux de construction de la section autoroutière A75 « La Méridienne » (du PR 180+5 au PR 253+170) de Campagnac à La Couvertoirade, portant délimitation du domaine public sur la commune de L'Hospitalet-du-Larzac.

---

LE PRÉFET DE L'AVEYRON  
*Chevalier de la Légion d'honneur*  
*Chevalier de l'ordre national du Mérite*

- VU le code du domaine de l'État ;
- VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
- VU le code de la voirie routière ;
- VU le décret n°2005-1499 du 5 décembre 2005 relatif à la consistance du réseau routier national ;
- VU le décret n°2006-304 du 16 mars 2006 portant création et organisation des directions interdépartementales des routes ;
- VU l'instruction technique relative aux modalités d'élaboration des opérations d'investissement et de gestion sur le réseau routier national du 29 avril 2014 et tous les textes qui la modifient ;
- VU le décret du 24 septembre 2015 portant nomination de Monsieur Louis Laugier en qualité de préfet de l'Aveyron ;
- VU l'arrêté du 01 janvier 2016 nommant Monsieur Didier Kruger, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Occitanie ;
- VU la délibération du conseil municipal de la commune de L'Hospitalet-du-Larzac du 19 novembre 2013.
- VU la délibération du conseil départemental de l'Aveyron du 09 novembre 2016.

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de l'Aveyron,

.../...

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement région Occitanie  
1 rue de la Cité administrative – CS 80002 – 31074 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél : 05-61-58-50-00



## ARRÊTE

ARTICLE 1 : La délimitation des emprises du domaine public non concédé de l'Autoroute A75, commune de L'Hospitalet-du-Larzac est approuvée, telle qu'elle est définie par la couleur saumon figurée aux neuf plans de domanialité annexés au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les terrains situés en dehors de l'emprise de cette autoroute, telle qu'approuvée à l'article 1 sont répartis comme suit :

1. les terrains déclassés du domaine public routier national transférés dans le domaine public routier communal sont figurés en jaune sur les plans de domanialité ci-annexés ;
2. les terrains déclassés du domaine public routier national transférés dans le domaine public routier départemental sont figurés en orange sur les plans de domanialité ci-annexés ;
3. les terrains déclassés du domaine public routier national, reclassés dans le domaine privé de l'État et remis au service de France domaine pour être aliénés sont figurés en vert sur les plans de domanialité ci-annexés.

ARTICLE 3 : Les terrains reconnus inutiles à l'exploitation du domaine public autoroutier non concédé, déclassés et transférés dans le domaine privé de l'État (figurant en vert sur les plans de domanialité ci-annexés) pour être aliénés sont les suivants :

commune de L'Hospitalet-du-Larzac :

- ZK 54 ;
- ZW 33, 35, 37, 39, 41 ;
- ZL 1, 55, 56, 57, 59 ;
- ZM 44, 45 ;
- ZS 21, 25 ;
- ZR 56, 58 ;
- ZP 11.

ARTICLE 4 : Le transfert de propriété du domaine public routier de l'État aux collectivités telles qu'identifiées aux articles 1 à 3 du présent arrêté, prend effet à la date de signature du présent arrêté.

ARTICLE 5 :

- Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Occitanie ;
- Monsieur le Directeur Interdépartemental des Routes du Massif-Central ;
- Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques de l'Aveyron ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Aveyron ;
- Monsieur le Maire de la commune de L'Hospitalet-du-Larzac ;

.../...

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté auquel sont annexés neuf plans de domanialité et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aveyron.

Fait à Rodez, le 10 février 2017

**Pour le Préfet  
et par délégation,  
La Secrétaire Générale**

**Dominique CONSILLE**